

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 avril 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Fethi NEJI.

BILAN

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-23	31-déc.-22
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	124 318 558	111 969 507
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	156 644 120	164 672 843
AC03 Créances sur la clientèle (*)	1-3	995 896 901	803 392 578
AC04 Portefeuille titres commercial	1-4	41 691	43 010
AC05 Portefeuille d'investissement	1-5	43 193 289	45 299 377
AC06 Valeurs immobilisées (*)	1-6	56 270 835	52 918 884
AC07 Autres actifs	1-7	85 161 362	71 742 671
TOTAL ACTIFS		1 461 526 756	1 250 038 870
PA01 Banque Centrale, CCP	2-1	115 129 535	130 477 750
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	60 953 724	15 185 399
PA03 Dépôts de la clientèle	2-3	903 800 834	747 992 618
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	101 546 358	62 930 857
PA05 Autres passifs	2-5	112 423 888	133 253 575
TOTAL PASSIFS		1 293 854 339	1 089 840 199
CP01 Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		20 542 419	20 542 419
CP03 Actions propres		(694 663)	(694 663)
CP04 Autres capitaux propres		16 115 011	16 114 111
CP05 Résultats reportés		(25 763 196)	(31 032 972)
CP06 Résultat de l'exercice		7 472 846	5 269 776
TOTAL CAPITAUX PROPRES		167 672 417	160 198 671
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 461 526 756	1 250 038 870

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2023	31 déc 2022
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	48 060 825	27 888 541
HB 02- Crédits documentaires	4-2	20 725 972	15 897 965
HB 03- Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		68 786 797	43 786 506
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	180 769 794	130 656 770
HB 05- Engagements sur titres		-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		180 769 794	130 656 770
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 06- Engagements de financement reçus		-	-
HB 07- Garanties reçues	4-4	121 165 220	129 918 953
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		121 165 220	129 918 953

ETAT DE RESULTAT
Arrêtée au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-23	31 déc 2022
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		-	137 461 683
PR01	Marges et revenus assimilés	5-1	109 103 991
PR02	Commissions en produits	5-2	26 016 768
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	2 167 242
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	173 682
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		-	(62 853 889)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	5-5	(60 992 601)
CH02	Commissions encourues	5-6	(1 861 288)
CH03	Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-
PRODUIT NET BANCAIRE			74 607 794
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(13 550 193)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(1 860 000)
PR07	Autres produits d'exploitation	5-9	120
CH06	Frais de personnel	5-10	(32 979 667)
CH07	Charges générales d'exploitation	5-11	(15 600 781)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(4 901 256)
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 716 017
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	2 135 052
CH011	Impôt sur les bénéfices	5-14	(307 856)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			7 543 213
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	(70 367)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			7 472 846
Modification comptable			-
RESULTAT NET APRES MODIFICATION			7 472 846

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêtée au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2023	31 déc 2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	135 731 369	104 049 960
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(57 901 043)	(40 373 581)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(207 424 934)	(221 592 401)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	155 329 493	116 248 749
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(37 304 475)	(28 771 496)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(42 148 448)	34 904 673
Impôt sur le bénéfice	(378 222)	(235 876)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>	(54 096 260)	(35 769 972)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	246 088	45 989
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	1 860 000	(28 094 437)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(8 253 208)	(4 141 792)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	(6 147 120)	(32 190 240)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement d'emprunt obligataire	50 000 000	20 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(11 904 775)	(10 504 776)
Remboursement d'emprunts	(3 953 846)	(3 953 847)
Mouvements sur fond social et de retraite	900	1 529
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>	34 142 279	5 542 906
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(26 101 101)	(62 417 306)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	131 022 210	193 439 515
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>	104 921 109	131 022 210

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	150 000 000	

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|-----|
| - Actifs incertains | 20% |
| - Actifs préoccupants | 50% |

- Actifs compromis

100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2024-01 du 19 janvier 2024, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2024-01 du 19 janvier 2024. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce

- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices
- iii. Majoration des taux de migrations historiques.
- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation, elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2023. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2023.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2023 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un cinquième emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour un montant de 50 000 000 DT ;
- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2024 de la catégorie banque islamique » ;
- L'expansion du réseau de la banque de 2 nouvelles agences ;
- Lors de la cérémonie de la 13^{ème} édition du Global Islamic Finance Awards, qui s'est tenue à DAKAR le 14 Septembre 2023, Wifak International Bank a obtenu, pour la 2^{ème} fois, le prix « GIFA EXCELLENCE AWARDS (SME Financing) 2023 ».

I. NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2023 à 124 318 558 DT contre 111 969 507 DT au 31 Décembre 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 11%.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	13 781 959	12 444 985	1 336 974	11%
BCT, CCP et TGT	110 593 267	99 581 190	11 012 077	11%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
Total	124 318 558	111 969 507	12 349 051	11%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 156 644 120 DT au 31 déc 2023 contre 164 672 843 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une baisse de 5 %

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	130 583 913	144 167 374	(13 583 461)	-9%
Créances sur les établissements Financiers	26 060 207	20 505 469	5 554 738	27%
Total	156 644 120	164 672 843	(8 028 723)	-5%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	130 583 913	130 583 913
Créances sur les établissements Financiers	-	26 060 207	26 060 207
Total	-	156 644 120	156 644 120

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	130 583 913	130 583 913
Créances sur les établissements Financiers	-	26 060 207	26 060 207
Total créances sur les établissements financiers	-	156 644 120	156 644 120

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 130 583 913 DT au 31 déc 2023 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	12 389 406	584 940	11 804 466	2018%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	(144 900)	144 900	-100%
Placements MOUDHARABA interbancaire	117 982 850	143 554 100	(25 571 250)	-18%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	211 657	173 234	38 423	22%
Total créances sur les établissements bancaires	130 583 913	144 167 374	(13 583 461)	-9%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 26 060 207 DT au 31 déc 2023 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	25 982 461	20 416 667	5 565 794	27%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	77 746	88 802	(11 056)	-12%
Total créances sur les établissements financiers	26 060 207	20 505 469	5 554 738	27%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	118 194 506	-	-	-	12 389 406	130 583 912
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	12 389 406	12 389 406
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-
Placements MOUDHARABA interbancaire	117 982 850	-	-	-	-	117 982 850
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	211 656	-	-	-	-	211 656
Etablissements financiers	3 758 817	12 429 543	9 871 847	-	-	26 060 207
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	3 681 071	12 429 543	9 871 847	-	-	25 982 461
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	77 746	-	-	-	-	77 746
Total	121 953 323	12 429 543	9 871 847	-	12 389 406	156 644 119

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	130 583 912	130 583 912
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	12 389 406	12 389 406
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	117 982 850	117 982 850

Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	211 656	211 656
Etablissements financiers	-	-	-	26 060 207	26 060 207
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	25 982 461	25 982 461
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	77 746	77 746
Total	-	-	-	156 644 119	156 644 119

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 803 392 578 DT au 31 déc 2022 à 995 896 901 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 24 %.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Kardh Hassan	6 093 165	4 422 787	1 670 378	38%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	989 803 736	798 969 791	190 833 945	24%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	971 551 875	784 409 254	187 142 621	24%
Financement Mourabaha	656 469 287	511 605 321	144 863 966	28%
Financement Ijara	376 139 578	324 423 164	51 716 414	16%
Wakala Bel Istithmar	3 448 609	-	3 448 609	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés sur créances	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	18 251 861	14 560 537	3 691 324	25%
Total	995 896 901	803 392 578	192 504 323	24%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle	-	-	989 803 736	989 803 736
Total	-	-	995 896 901	995 896 901

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Kardh Hassan	-	-	-	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	297 488 644	271 132 874	456 150 140	29 537 677	(64 505 599)	989 803 736
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	288 841 745	268 678 197	448 999 855	29 537 677	(64 505 599)	971 551 876
Financement Mourabaha (encours et impayés)	215 476 655	187 242 105	230 689 228	23 061 299	-	656 469 287
Financement Ijara (encours et impayés)	73 365 091	77 987 483	218 310 627	6 476 378	-	376 139 579
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	3 448 609	-	-	-	3 448 609
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(56 940 550)	(56 940 550)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(7 565 049)	(7 565 049)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	8 646 898	2 454 677	7 150 285	-	-	18 251 860
Total	297 488 644	271 132 874	456 150 140	29 537 677	(58 412 434)	995 896 901

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au refinancement BCT	Non éligible au refinancement BCT	31 déc 2023
Kardh Hassan	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	536 521 930	453 281 806	989 803 736
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	536 521 930	435 029 945	971 551 875
Financement Mourabaha (encours et impayés)	331 207 751	325 261 535	656 469 286
Financement Ijara (encours et impayés)	205 314 179	170 825 400	376 139 579
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	3 448 609	3 448 609
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(56 940 550)	(56 940 550)
Profits réservés sur créances	-	(7 565 049)	(7 565 049)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	-	18 251 861	18 251 861
Total	536 521 930	459 374 971	995 896 901

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	971 551 875	784 409 254	187 142 621	24%
Portefeuille Ijara*	376 139 578	324 423 164	51 716 414	16%
Encours financiers	334 677 436	286 608 242	48 069 194	17%
Impayés et autres facturations	43 027 922	39 374 470	3 653 452	9%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 565 780)	(1 559 548)	(6 232)	0%
Portefeuille Mourabaha*	656 469 287	511 605 321	144 863 966	28%
Mourabaha Court terme	333 755 153	264 897 068	68 858 085	26%
Encours financiers	303 404 754	243 254 983	60 149 771	25%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	2 581 502	1 899 225	682 277	36%
Impayés sur Financement Mourabaha	27 768 897	19 742 860	8 026 037	41%
Mourabaha Moyen terme	270 145 832	198 843 127	71 302 705	36%
Encours financiers	260 708 035	190 941 202	69 766 833	37%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	3 573 715	2 085 513	1 488 202	71%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 864 082	5 816 412	47 670	1%
Mourabaha Long terme	52 568 302	47 865 126	4 703 176	10%
Encours financiers	50 322 794	46 140 647	4 182 147	9%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	1 125 218	879 513	245 705	28%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	1 120 290	844 966	275 324	33%
Wakala Bel Istithmar	3 448 609	-	3 448 609	-
Encours financiers	3 423 586	-	3 423 586	-
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	25 023	-	25 023	-
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	-	-	-	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés sur créances	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Autres concours à la clientèle en devises	18 251 861	14 560 537	3 691 324	25%
Encours financiers	17 820 952	14 549 644	3 271 308	22%
Produits à recevoir	430 909	10 893	420 016	3856%
Total	989 803 736	798 969 791	190 833 945	24%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 déc 2023, présentent un solde de 334 677 436 DT contre 286 608 242 DT au 31 déc 2022.

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2022	1 508 708 040	1 222 099 798	286 608 242
Capital Amorti des anciens contrats	-	94 392 893	(94 392 893)
Ajouts de la période	184 866 643	33 867 178	150 999 465
Investissement	180 009 883	33 665 169	146 344 714
Relocation	4 856 760	202 009	4 654 751
Retraits de la période	54 620 875	46 083 498	8 537 377
Cession de la valeur Résiduelle	11 745 311	11 744 392	919
Cession anticipée	19 692 417	15 036 550	4 655 867
Transferts (Cession)	13 172 575	12 329 653	842 922
Relocation	6 103 594	3 525 505	2 578 089
Carence	3 906 978	3 447 398	459 580
Solde 31-12-2023	1 638 953 808	1 304 276 372	334 677 436

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	408 415 544	345 319 098	63 096 446	18%
A recevoir dans moins d'un an	140 149 227	127 848 036	12 301 191	10%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	254 705 644	208 656 438	46 049 206	22%
A recevoir dans plus de 5 ans	13 560 673	8 814 624	4 746 049	54%
Produits financiers non acquis (2)	81 753 516	65 144 240	16 609 276	25%
A recevoir dans moins d'un an	35 874 627	29 078 135	6 796 492	23%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	44 718 194	35 186 814	9 531 380	27%
A recevoir dans plus de 5 ans	1 160 695	879 291	281 404	32%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	326 662 028	280 174 858	46 487 170	17%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	8 015 408	6 433 384	1 582 024	25%
Total	334 677 436	286 608 242	48 069 194	17%

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2023, se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Provision individuelles	(33 349 198)	(29 754 145)	(3 595 053)	12%
Provisions collectives	(20 282 367)	(12 762 448)	(7 519 919)	59%
Provisions additionnelles	(3 308 985)	(2 662 268)	(646 717)	24%
Total provisions sur créances	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Total profits réservés	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Total général des provisions et profits réservés	(64 505 599)	(51 619 231)	(12 886 368)	25%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Dotation de l'exercice	(17 443 191)	(22 103 342)	4 660 151	-21%
Reprise de l'exercice	5 681 502	12 003 412	(6 321 910)	-53%
Total provisions	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	101 680 837	85 567 205	16 113 632	19%
Profits réservés au 31/12/N-1	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Dotations aux profits réservés	(2 982 645)	(2 683 458)	(299 187)	11%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 857 966	652 271	1 205 695	185%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%

ANALYSE PAR CLASSE

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-23	au 31-12-22
Encours en principal	702 682 677	254 291 019	2 308 922	13 004 884	7 187 220	11 490 947	990 965 669	782 147 700
Impayés	266 236	16 334 601	1 681 676	5 524 507	12 188 939	35 847 706	71 843 665	62 359 551
Autres débits	972 465	1 938 015	172 054	270 636	1 404 607	5 020 373	9 778 150	7 729 743
Règlements non affectés	(1 869 439)	(77 897)	(3 972)	(31 177)	(1 264 951)	(69 015)	(3 316 451)	(3 520 405)
Produits à recevoir MOURABAHA	4 174 953	591 226	13 841	6 153	7 980	9 879	4 804 032	2 321 487
Produits perçus d'avance IJARA	(520 452)	(494 311)	(5 958)	(22 830)	(19 625)	(37 910)	(1 101 086)	(1 362 098)
Débits de compte	1 104 945	281 124	190 701	542 291	3 383 638	581 307	6 084 006	4 406 549
ENGAGEMENTS BILANTIELS	706 811 385	272 863 777	4 357 264	19 294 464	22 887 808	52 843 287	1 079 057 985	854 082 527
ENGAGEMENTS HORS BILAN	215 164 821	31 995 834	349 380	281 432	370 603	1 296 596	249 458 666	174 443 275
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	921 976 206	304 859 611	4 706 644	19 575 896	23 258 411	54 139 883	1 328 516 651	1 028 525 802
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	25 982 461	0	0	0	0	0	25 982 461	15 416 667
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	947 958 667	304 859 611	4 706 644	19 575 896	23 258 411	54 139 883	1 354 499 112	1 043 942 469
Dont Créances Classées			4 706 646	19 575 895	23 258 412	54 139 884	101 680 837	85 567 205
Agios réservés	(207 804)	(29 827)	(113 893)	(644 074)	(1 675 172)	(4 894 279)	(7 565 049)	(6 440 370)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(247 831)	(1 318 770)	(10 538 780)	(21 243 818)	(33 349 199)	(29 754 145)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle	-	-	0	0	(762 476)	(2 546 509)	(3 308 985)	(2 662 268)
Provisions collectives	(20 282 367)	-	-	-	0	0	(20 282 367)	(12 762 448)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(20 519 998)		(361 724)	(1 962 844)	(12 976 428)	(28 684 606)	(64 505 600)	(51 619 231)
ENGAGEMENTS NETS	901 486 035	304 829 784	4 344 920	17 613 052	10 281 983	25 455 277	1 264 011 051	976 906 571
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,35%	1,45%	1,72%	4,00%		8,20%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7,69%	10,03%	55,79%	52,98%		45,41%

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 41 691 DT au 31 déc 2023 Le détail des titres de transactions détenus par la Banque à cette date se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres de transaction	41 691	43 010	(1 319)	-3%
Titres cotés	41 691	43 010	(1 319)	-3%
Titres Ami	15 424	16 077	(653)	-4%
Titres Unimed	13 763	13 101	662	5%
Titres SAH	12 504	13 832	(1 328)	-10%
Titres non cotés	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-
Total	41 691	43 010	(1 319)	-3%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Co-entreprises	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	41 691	41 691
Titres cotés	-	-	-	-	41 691	41 691
Titres Ami	-	-	-	-	15 424	15 424
Titres Unimed	-	-	-	-	13 763	13 763
Titres SAH	-	-	-	-	12 504	12 504
Titres non cotés	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	41 691	41 691

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 déc 2023 un solde de 43 193 289 DT contre 45 299 377 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une diminution de 5 %

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres d'investissement (1)	8 011 814	10 103 958	(2 092 144)	-21%
Titres de participation (2)	55 509	69 453	(13 944)	-20%
Parts dans les entreprises liées (3)	33 505 966	33 505 966	-	0%
Titres participatifs	1 620 000	1 620 000	-	0%
Total	43 193 289	45 299 377	-2 106 088	-5%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement (1)	967 500	7 044 314	8 011 814
Titres de participation (2)	-	55 509	55 509
Parts dans les entreprises liées (3)	-	33 505 966	33 505 966
Titres participatifs	-	1 620 000	1 620 000
Total	967 500	42 225 789	43 193 289

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 Décembre 2023 et 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Fonds Gérés	8 011 814	10 103 958	(2 092 144)	-21%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(437 423)	(437 423)	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar	11 012 659	11 012 659	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	-	-	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	701 003	701 003	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	250 253	250 253	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	839 725	839 725	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	960 001	960 001	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	3 761 677	3 761 677	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(3 107 105)	(1 261 049)	(1 846 056)	146%
Revenus des fonds gérés	53 683	299 771	(246 088)	-82%
Revenus sur les Fonds Gérés	53 683	299 771	(246 088)	-82%
Titres d'investissement hors Fonds gérés	-	-	-	-
Montants bruts	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Total	8 011 814	10 103 958	-2 092 144	-21%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 Déc 2023 se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	Méthode d'évaluation
SOTEMAIL	465 678	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
SOMOCER	480 000	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
OFFICE PLAST	711 404	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
CERAMIQUES DU SUD	470 000	Selon la valeur d'usage
SEFRIM	250 000	Selon la valeur d'usage
SNACKS	-	Selon la valeur d'usage
EL BANNA	3 500 000	Selon la valeur d'usage
ROYAL OLIVE OIL	400 000	Selon la valeur d'usage
CCT	2 000 000	Selon la valeur d'usage
TAIMET	2 000 000	Selon la valeur d'usage
Comptes WIB	735 577	Selon la valeur d'usage
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage
Total	11 502 659	-

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

Les titres cotés sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	-	0%
Provisions sur titres de participation	(113 944)	(100 000)	(13 944)	14%
Total	55 509	69 453	-13 944	-20%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	Valeurs comptables	Provisions
SIBTEL	0,62%	69 353	(13 944)
Med Food SA	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-
Total		169 453	(113 944)

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	33 505 966	33 505 966	-	0%
Total	33 505 966	33 505 966	0	0%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	Sège social	% de détention	Capitaux propres au 31 décembre 2023	Résultat au 31 décembre 2023
Wifak Sicar	Immeuble Ines, Bloc B, 3ème étage, Centre Urbain Nord - Tunis	97,83%	1 936 618	57 048
ATTAKAFULIA	15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère	95,90%	31 094 517	1 772 303
Total				

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 120 000 DT.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 déc 2023 un solde de 56 270 835 DT contre un solde de 52 918 884 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une hausse de 6%.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 153 307	4 131 141	22 166	1%
Immobilisations incorporelles	10 445 826	8 980 801	1 465 025	16%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 292 519)	(4 849 660)	(1 442 859)	30%
Immobilisations corporelles	51 402 630	48 648 941	2 753 689	6%
Immobilisations corporelles	74 669 390	68 457 303	6 212 087	9%

Amortissement des immobilisations corporelles	(23 266 760)	(19 808 362)	(3 458 398)	17%
Immobilisations encours	714 898	138 802	576 096	415%
Immobilisations encours	714 898	138 802	576 096	415%
Total	56 270 835	52 918 884	3 351 951	6%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2023
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute N	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés N	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	8 980 801	1 465 024	-	10 445 825	(4 849 660)	(1 442 861)	(6 292 521)	4 153 304
* Licence	2 485 157	1 304 997		3 790 154	(1 504 037)	(800 872)	(2 304 909)	1 485 245
* Logiciels	6 488 443	160 027		6 648 470	(3 338 426)	(641 985)	(3 980 411)	2 668 059
* Site web	7 201	-		7 201	(7 197)	(4)	(7 201)	-
* Droit au bail	-	-		-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	68 457 303	6 212 088	-	74 669 391	(19 808 362)	(3 458 396)	(23 266 758)	51 402 633
Immobilisations d'exploitation	56 335 961	5 141 365	-	61 477 326	(11 054 037)	(2 236 074)	(13 290 111)	48 187 215
* Terrains d'exploitation	10 140 987	4 587 100		14 728 087	-	-	-	14 728 087
* Bâtiments	30 916 797	-		30 916 797	(4 380 127)	(690 177)	(5 070 304)	25 846 493
* Aménagements de bâtiments	15 278 177	554 265		15 832 442	(6 673 910)	(1 545 897)	(8 219 807)	7 612 635
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 791 974	83 638		1 875 612	(958 905)	(167 546)	(1 126 451)	749 161
Matériels de Transport	1 632 488	71 000		1 703 488	(909 134)	(210 400)	(1 119 534)	583 954
Matériels Informatique	7 437 314	849 116		8 286 430	(5 975 860)	(786 255)	(6 762 115)	1 524 315
Machines DAB et GAB	1 114 033	31 556		1 145 589	(909 444)	(58 121)	(967 565)	178 024
Coffres Forts	144 551	35 413		179 964	-	-	-	179 964
Autres Immobilisations	982	-		982	(982)	-	(982)	-
3) Immobilisation en cours	138 802	576 096	-	714 898	-	-	-	714 898
Immobilisations corporelles en cours	17 725	697 173		714 898	0	-	-	714 898
Immobilisations incorporelles en cours	121 077	(121 077)		-	0	-	-	-
TOTAUX	77 576 906	8 253 208	-	85 830 114	(24 658 022)	(4 901 257)	(29 559 279)	56 270 835

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2023 un solde de 17 725 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2022	Acquisition / Reclassement 2023	Valeur Brute 31/12/2023
CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	17 725	318 493	336 218
MATÉRIELS INFORMATIQUES EN COURS	-	378 680	378 680
Total	17 725	697 173	714 898

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 31/12/2023 un solde de 0 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2022	Acquisition / Reclassement 2023	Valeur Brute 31/12/2023
LOGICIEL EN COURS	121 077	(121 077)	-
Total	121 077	(121 077)	-

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 déc 2023 un montant de 85 161 362 DT contre un montant de 71 742 671 DT au 31 déc 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	15 462 141	8 297 627	7 164 514	86%
<i>Comptes d'attente</i>	15 388 534	8 239 580	7 148 954	87%
Comptes d'attente de la salle de marché	(113 757)	158 300	(272 057)	-172%
Comptes d'attente de la compensation	15 502 291	8 081 280	7 421 011	92%
<i>Comptes de régularisation</i>	73 607	58 047	15 560	27%
Autres	71 339 923	65 197 114	6 142 809	9%
Stock de matière, fourniture et timbres	212 594	231 780	(19 186)	-8%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	-
Cartes et imprimés en stock	212 594	231 780	(19 186)	-8%
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	19 121 136	36 912 057	(17 790 921)	-48%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	5 157 050	5 654 627	(497 577)	-9%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	927 845	844 004	83 841	10%
<i>Opérations avec le personnel</i>	17 735 922	13 477 231	4 258 691	32%
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	21 643 289	2 624 560	19 018 729	725%
<i>Débiteurs divers</i>	4 412 221	4 255 457	156 764	4%
<i>Charges à répartir</i>	-	-	-	-
<i>Autres</i>	2 129 866	1 197 398	932 468	78%
Total brut	86 802 064	73 494 741	13 307 323	18%
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	(1 640 702)	(1 752 070)	111 368	-6%
Total net	85 161 362	71 742 671	13 418 691	19%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(20 231)	-	0%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(496 407)	18 368	-4%
Autres provisions	(321 203)	(414 203)	93 000	-22%
Total	(1 640 702)	(1 752 070)	111 368	-6%

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 115 129 535 DT au 31 déc 2023 contre un solde de 130 477 750 DT au 31 déc 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	115 000 000	130 000 000	(15 000 000)	-12%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	129 535	477 750	(348 215)	-73%
Total	115 129 535	130 477 750	(15 348 215)	-12%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 déc 2023 un montant de 60 953 724 DT contre un montant de 15 185 399 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 301%

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	43 022 621	15 185 399	27 837 222	183%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	17 931 103	-	17 931 103	-
Total	60 953 724	15 185 399	45 768 325	301%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	43 022 621	43 022 621
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	17 931 103	17 931 103
Total	-	60 953 724	60 953 724

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	1 776 348	581 643	1 194 705	205%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	41 246 273	14 603 756	26 642 517	182%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	43 022 621	15 185 399	27 837 222	183%

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	17 931 103	-	17 931 102	-
Dépôts et avoirs des établissements financiers	17 931 103	-	17 931 102	-

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	43 022 621	0	0	0	43 022 621
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	1 776 348	-	-	-	1 776 348
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	41 000 000	-	-	-	41 000 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	246 273	-	-	-	246 273
Etablissements financiers	15 531 103	2 400 000	-	-	17 931 103
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	15 531 103	2 400 000	-	-	17 931 103
Total	58 553 724	2 400 000	-	-	60 953 724

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	43 022 621	43 022 621
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	17 931 103	17 931 103
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	60 953 724	60 953 724

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 déc 2023 un solde de 903 800 834 DT contre un montant de 747 992 618 DT au 31 déc 2022 et se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts à vue	292 266 859	276 161 196	16 105 663	6%
Dépôts à vue	290 624 682	274 266 868	16 357 814	6%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 642 177	1 894 328	(252 151)	-13%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	611 533 975	471 831 422	139 702 553	30%
Tawfir	279 878 506	227 784 097	52 094 409	23%
Tawfir	279 573 650	227 553 047	52 020 603	23%
Dettes rattachées sur tawfir	304 856	231 050	73 806	32%
Istithmar	256 020 357	158 756 257	97 264 100	61%
Istithmar en dinars	238 625 298	143 895 705	94 729 593	66%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	5 983 127	5 421 407	561 720	10%
Istithmar en devises	11 249 401	9 371 963	1 877 438	20%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	162 531	67 182	95 349	142%
Autres sommes dues à la clientèle	75 635 112	85 291 068	(9 655 956)	-11%
Total	903 800 834	747 992 618	155 808 216	21%

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres provisions constituées par la clientèle	57 588 290	68 924 762	(11 336 472)	-16%
Comptes indisponibles	5 094 824	3 397 837	1 696 987	50%
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	771 985	503 726	268 259	53%
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	185 452	82 267	103 185	125%
Autres comptes	11 994 561	12 382 476	(387 915)	-3%
Total	75 635 112	85 291 068	(9 655 956)	-11%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	290 624 682	-	-	-	-	290 624 682
Tawfir	279 573 650	-	-	-	-	279 573 650
Istithmar	3 330 000	166 343 811	80 200 888	-	-	249 874 699
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	75 635 112	75 635 112
Dettes rattachées	8 092 691	-	-	-	-	8 092 691
Total	581 621 023	166 343 811	80 200 888	-	75 635 112	903 800 834

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	4 449 670	-	-	286 175 012	290 624 682
Tawfir	-	-	-	279 573 651	279 573 651
Istithmar	35 900 000	-	-	213 974 699	249 874 699
Autres sommes dues à la clientèle	89 501	-	-	75 545 611	75 635 112
Dettes rattachées	-	-	-	8 092 691	8 092 691
	40 439 171	-	-	863 361 664	903 800 835

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 déc 2022, le solde de cette rubrique s'élève à 101 546 358 DT contre un montant de 62 930 857 DT au 31 déc 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)	2 003 461	6 010 384	(4 006 923)	-67%
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique » (2)	99 542 897	56 920 473	42 622 424	75%
Total	101 546 358	62 930 857	38 615 501	61%

❶ Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés	1 976 923	5 930 769	(3 953 846)	-67%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	26 538	79 615	(53 077)	-67%
Total	2 003 461	6 010 384	(4 006 923)	-67%

❷ Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	93 515 646	55 420 421	38 095 225	69%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	6 027 251	1 500 052	4 527 199	302%
Total	99 542 897	56 920 473	42 622 424	75%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	2 003 461	2 003 461
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	31 592 866	-	-	67 950 031	99 542 897
Total	31 592 866	-	-	69 953 492	101 546 358

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 015 000	988 462	-	-	2 003 461
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	9 831 139	10 525 105	55 971 653	23 215 000	99 542 897
Total	10 846 139	11 513 567	55 971 653	23 215 000	101 546 358

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 déc 2023 et au 31 déc 2022 :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 718 614	6 953 086	(3 234 472)	-47%
Provisions pour passifs et charges	3 718 614	6 953 086	(3 234 472)	-47%
Comptes d'attente et de régularisation	108 705 274	126 300 489	(17 595 215)	-14%
<i>Comptes d'attente</i>	26 865 384	13 543 762	13 321 622	98%
<i>Comptes de régularisation</i>	12 867 100	29 641 361	(16 774 261)	-57%
<i>Créditeurs divers</i>	60 917 633	75 368 272	(14 450 639)	-19%
Fournisseurs	57 277 610	72 194 986	(14 917 376)	-21%
Dépôts du personnel	1 263 580	1 329 698	(66 118)	-5%
Prestataire de services	2 376 443	1 843 588	532 855	29%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	6 534 060	5 695 458	838 602	15%
<i>Autres</i>	1 521 097	2 051 636	(530 539)	-26%
Total Autres passifs	112 423 888	133 253 575	(20 829 687)	-16%

* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022
Provision pour congés payés	2 741 465	2 218 184
Provision pour départ à la retraite	-	3 364 742
Provision pour risque fiscal	-	-
Provision pour litige	224 149	362 160
Provision pour risques divers	753 000	1 008 000
Total	3 718 614	6 953 086

Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 31 déc 2023, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 167 672 417 DT contre 160 198 671 DT au 31 déc 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 5%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	677 111	15 437 000	(31 032 972)	-	5 269 776	160 198 671
Affectation résultat 2022									5 269 776	-	(5 269 776)	-
Variation de la période							900					900
Résultat de la période.											7 472 846	7 472 846
Capitaux Propres au 31 déc 2023	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	678 011	15 437 000	(25 763 196)	-	7 472 846	167 672 417

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Fonds social remboursable	678 011	677 111
Fonds social non remboursable	-	-
Total	678 011	677 111

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 48 060 825 DT contre 27 888 541 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Cautions (1)	47 400 172	27 888 541	19 511 631	70%
Avals (2)	660 653	-	660 653	-
Total	48 060 825	27 888 541	20 172 284	72%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	47 400 172	27 888 541	19 511 631	70%
Total	47 400 172	27 888 541	19 511 631	70%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	66 720	-	-	47 333 452	47 400 172
Total	66 720	-	-	47 333 452	47 400 172

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	660 653	-	660 653	-
Total	660 653	-	660 653	-

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	660 653	660 653
Total	-	-	-	660 653	660 653

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 20 725 972 DT au 31 déc 2023 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Crédits documentaires Import	20 725 972	15 897 965	4 828 007	32%
Total	20 725 972	15 897 965	4 828 007	32%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	-	20 725 972	20 725 972
Total	-	-	-	20 725 972	20 725 972

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2023 à 180 769 794 DT contre 130 656 770 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 38% et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Engagements de financement donnés	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	165 810 028	121 525 194	44 284 834	87%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	14 959 766	9 131 576	5 828 190	22%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Total	180 769 794	130 656 770	50 113 024	38%

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	165 810 028	165 810 028
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	14 959 766	14 959 766
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	180 769 794	180 769 794

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 déc 2023 à 121 165 220 DT contre 129 918 953 DT au 31 déc 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 déc 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	595 020	414 404	180 616	44%
Garanties reçues de la clientèle	120 570 200	129 504 549	(8 934 349)	-7%
Total	121 165 220	129 918 953	(8 753 733)	-7%

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	595 020	595 020
Garanties reçues de la clientèle	20 733 264	99 836 936	-	120 570 200
Total	20 733 264	99 836 936	595 020	121 165 220

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	386 185	208 835	595 020
Garanties reçues de la clientèle	72 212 178	48 358 022	120 570 200
Total	72 598 363	48 566 857	121 165 220

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 109 103 991 DT au 31 déc 2023. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 635 608	11 006 254	4 629 354	42%
Opérations avec la clientèle	93 468 383	70 357 358	23 111 025	33%
Portefeuille Murabaha	55 851 583	37 622 346	18 229 237	48%
Portefeuille Ijara	37 434 742	34 510 281	2 924 461	8%
Wakala Bel Istithmar	25 023	-	25 023	-
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 281 714	255 918	1 025 796	401%
Profits réservés	(1 124 679)	(2 031 187)	906 508	-45%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
Total	109 103 991	81 363 612	27 740 379	34%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 déc 2023 un solde de 26 016 768 DT enregistrant ainsi une augmentation de 6 800 855 DT par rapport au 31 déc 2022 et se présentent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	7 061 658	5 518 024	1 543 634	28%
Commissions sur engagements par signature en TND	1 192 142	750 575	441 567	59%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 022 359	1 094 104	928 255	85%
Monétiques	1 785 792	1 446 098	339 694	23%
Commissions de Gestion, études et Engagement	11 296 102	8 605 887	2 690 215	31%
Commissions de Banque Directe	400 343	341 458	58 885	17%
Bancassurance	683 332	757 922	(74 590)	-10%
Autres commissions	1 575 040	701 845	873 195	124%
Total	26 016 768	19 215 913	6 800 855	35%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 déc 2023, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	3 322	3 131	191	6%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(4 640)	(4 325)	(315)	7%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	1 368	996	372	37%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 167 192	3 152 414	(985 222)	-31%
Total	2 167 242	3 152 216	(984 974)	-31%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 déc 2023 un montant de 173 682 contre 419 770 DT au 31 déc 2022. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	53 682	299 770	(246 088)	-82%
Fonds Gérés	53 682	299 770	(246 088)	-82%
Créances sur l'état	-	-	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	0%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	173 682	419 770	(246 088)	-59%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 déc 2023 un montant de 60 992 601 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(11 064 811)	(9 042 438)	(2 022 373)	22%
Opérations avec la clientèle	(38 254 962)	(25 690 262)	(12 564 700)	49%
Marges sur dépôts à vue	(6 879 489)	(5 709 375)	(1 170 114)	20%
Marges sur comptes Tawfir	(12 188 505)	(9 948 288)	(2 240 217)	23%
Marges sur dépôts Istithmar	(19 186 968)	(10 032 599)	(9 154 369)	91%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(11 563 291)	(6 828 040)	(4 735 251)	69%
Autres marges et charges	(109 537)	(96 804)	(12 733)	13%
Total	(60 992 601)	(41 657 544)	(19 335 057)	46%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la banque ont augmenté de 370 657 DT par rapport au 31 déc 2022 pour se situer à un montant de 1 861 288 DT au 31 déc 2023.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 532 117)	(1 129 214)	(402 903)	36%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(192 398)	(255 620)	63 222	-25%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(134 894)	(94 328)	(40 566)	43%
Autres commissions Encourues	(1 879)	(11 469)	9 590	-84%
Total	(1 861 288)	(1 490 631)	(370 657)	25%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 déc 2023 un montant de 13 550 193 DT enregistrant une baisse de 3 734 DT au 31 déc 2022. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(7 384 857)	(15 639 558)	8 254 701	-53%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(7 519 919)	(4 923 335)	(2 596 584)	53%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(2 538 415)	(1 540 448)	(997 967)	65%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(245 000)	(1 445 532)	1 200 532	-83%
Total dotations	(17 688 191)	(23 548 873)	5 860 682	-25%
Pertes sur créances	(1 836 988)	(2 239 020)	402 032	-18%
Pertes sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(500 000)	-	(500 000)	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(20 025 179)	(25 787 893)	5 762 714	-22%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 789 804	12 003 412	(8 213 608)	-68%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	1 891 698	-	1 891 698	-
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	792 268	230 554	561 714	244%
Total reprises	6 473 770	12 233 966	(5 760 196)	-47%
Recouvrement des créances radiées	1 216	-	1 216	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	6 474 986	12 233 966	(5 758 980)	-47%
Total	(13 550 193)	(13 553 927)	3 734	0%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(1 860 000)	(330 763)	(1 529 237)	462%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	12 825	(12 825)	-100%
Total	(1 860 000)	(317 938)	(1 542 062)	485%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 déc 2023 à 120 DT contre 8 669 DT au 31 déc 2022.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres produits reçues	120	8 669	(8 549)	-99%
Total	120	8 669	(8 549)	-99%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2023, un montant de 32 979 667 DT, enregistrant ainsi une hausse de 7 765 078 DT par rapport au 31 Décembre 2022. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(22 545 960)	(18 342 827)	(4 203 133)	23%
Primes allouées	(1 788 440)	(197 906)	(1 590 534)	804%
Rémunération du personnel stagiaire	-	(7 600)	7 600	-100%
Impôts et taxes sur salaires	(690 725)	(449 520)	(241 205)	54%
Charges sociales	(5 234 799)	(4 113 948)	(1 120 851)	27%
Frais de formation	(362 245)	(300 289)	(61 956)	21%
Autres charges liées au personnel	(2 357 498)	(1 802 499)	(554 999)	31%
Total	(32 979 667)	(25 214 589)	(7 765 078)	31%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 27% pour se situer à un montant de 15 600 781 DT au 31 déc 2023 contre 12 297 652 DT au 31 déc 2022. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(10 324 792)	(8 267 228)	(2 057 564)	25%
Loyer	(1 990 546)	(1 789 546)	(201 000)	11%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(4 502 602)	(2 942 810)	(1 559 792)	53%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(179 164)	(165 443)	(13 721)	8%
Primes d'assurance	(229 060)	(182 518)	(46 542)	25%
Frais d'abonnement	(2 571 523)	(2 130 810)	(440 713)	21%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(851 897)	(1 056 101)	204 204	-19%
Autres charges d'exploitation	(5 275 989)	(4 030 424)	(1 245 565)	31%
Impôts et taxes	(111 992)	(59 663)	(52 329)	88%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 133 830)	(1 201 706)	67 876	-6%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 288 380)	(1 590 444)	(697 936)	44%
Transport et déplacement	(193 987)	(124 342)	(69 645)	56%
Frais divers de gestion	(1 547 800)	(1 054 269)	(493 531)	47%
Total	(15 600 781)	(12 297 652)	(3 303 129)	27%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 déc 2023, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 110 959 DT pour se situer à un niveau 4 901 256 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(641 983)	(609 106)	(32 877)	5%
Dotation aux amortissements des Constructions	(690 179)	(795 443)	105 264	-13%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(167 546)	(163 700)	(3 846)	2%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(786 255)	(1 036 172)	249 917	-24%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(210 400)	(154 747)	(55 653)	36%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(58 121)	(140 753)	82 632	-59%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	-	(1)	1	-100%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(800 872)	(412 023)	(388 849)	94%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 545 896)	(1 476 912)	(68 984)	5%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	-	-	-	-
Dotation aux amortissements Site Web	(4)	(1 440)	1 436	-100%
Total	(4 901 256)	(4 790 297)	(110 959)	2%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 déc 2023, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 1 467 002 DT pour se situer à un niveau de 2 135 052 DT, et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Perte ordinaire	(119 696)	(1 138 322)	1 018 626	-89%
Autres	1 202 306	1 600 000	(397 694)	-25%
Plus-value sur cession d'immobilisation	877 509	89 262	788 247	883%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	174 933	117 110	57 823	49%
Total	2 135 052	668 050	1 467 002	220%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 307 856 DT au 31 déc 2023.

Le détail des déficits reportés et amortissements différés se détaille comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
<u>Déficits reportés</u>				
Déficit reportés 2017	1 729 032	1 729 032		
Déficit reportés 2018	2 577 624	2 577 624		
Déficit reportés 2019	11 524 058	11 524 058	3 206 568	
Déficit reportés 2020		520 297	520 297	
Total déficits reportés	15 830 714	16 351 011	3 726 865	-
<u>Amortissements différés</u>				
Amortissement différé 2017	2 052 067	2 052 067		
Amortissement différé 2018	2 723 450	2 723 450		
Amortissement différé 2019	3 181 737	3 181 737		
Amortissement différé 2020	4 039 436	4 039 436	3 402 269	
Amortissement différé 2021		4 282 007	4 282 007	
Total amortissements différés	11 996 690	16 278 697	7 684 276	-

Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 70 367 DT au 31 déc 2023.

Note 5.16 : Résultat par action

Description	31 déc 2023	31 déc 2022
Résultat net	7 472 846	5 269 776
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,249	0,176
Résultat dilué par action (en DT)	0,249	0,176

Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 2 680 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts.

Ces fonds seront employés au minimum à hauteur de 75% dans les investissements réalisés dans les zones de développement régional y compris dans la reprise des entreprises en difficultés économiques ; et/ou dans le secteur agricole ou de la pêche.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 131 022 209 DT à 104 921 109 DT enregistrant une diminution de 26 101 101 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 54 096 260 DT, et des activités d'investissement à hauteur de 6 147 120 DT ainsi que des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement pour 34 142 279 DT. L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à -54 096 260 DT au 31 décembre 2023. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 135 731 369 DT,
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 155 329 493 DT,

Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -57 901 043 DT
La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -207 424 934 DT ;
Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -37 304 475 DT.
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation -42 148 448 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -6 147 120 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 34 142 279 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 50 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 15 858 621 DT.

7) : Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées

WIFAK SICAR

NAJIBA HAMROUNI

MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB

Islamic corportation for the developement of the private sector

Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général

Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed

INNOV-ALLIANCE-TECH S.A

Société C.C.P.S

Société d'étude et de construction métallique

Société ELECTRIA

Société INTER FER FORGE

Société INTERCHAUX

Société INTERMETAL SA

Société METALSHIP

Société Nouvelle de Construction SNC

Société Nouvelle de Coupe Industrielle

Société PROSID

Société PROSID SUD

Société ROYAL OLIVE OIL

Société SAMFI « SARL »

Société Sens Inverse

Société SITEL

Société Technique Industrielle et Commerciale

Société TOUTALU

Société TRANSIDER

STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP

STE PIMA

STE PLASTIC SIPA SUD

STE PRO PARTS

STE ROYAL TRADING

STE SIAME

STE GLOBAL METAL COMPANY

STE MEDIKA TECH

STE SUD METAL

STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE

STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX

STE SOTIC

STE LE MEUBLE

STE TUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES

STE INDEPENDANT TRADING COMPANY

STE TSI CLIENTELE

Nature de la relation

Filiale

Descendant Actionnaire PP> 5% K

Actionnaire Direct et Membre CA

Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB

STE IMMOBILIERE CONTOMPORAINE
STE COTUNAL

STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE

STE IPS ENERGY

STE LE PANNEAU

STE HISTORY FITNESS

STE BEN AYED CONSEIL ET MANAGEMENT

STE LE FRIGO

STE PROREPAR

STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX

STE PIMA RENTAL

STE COPIA

STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX

STE GLOBAL ACIER

Sociétés appartenant au Groupe HAMROUNI

STE SOTUNAL

STE TUN DE FABRICATION METAL ET MOUSSE

STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDS CHIMIQUES

STE IND DE RESINE ET DE COLRCES

STE POLYFLEX

STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METTALIQUES

STE SOTUNAL TRADING

STE CTTM

STE COMPAGNIE DE RESINE DIVERSES CRD

STE COMPTOIRS SFAXIENS

STE JERBA TOURISME ET LOISIRS

Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. **HEDI BEN AYED** concernent **112** contrats IJARA et **147** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2023	Impayés au 31/12/2023	Produits au 31/12/2023
Financements IJARA	-	112	3,246,384.298	-73,008.912	292,447.391
Société PROSID	6073	16	364,550.603	-1.390	43,763.784
Société ELECTRIA	7973	3	3.000	-36.748	97.089
Société INTERMETAL SA	2946	10	502,656.608	-1.190	52,956.523
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	21	46,965.211	-51,789.792	1,142.246
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	6	19,700.747	0.000	3,233.038
Société TRANSIDER	6059	1	1.000	-18.780	0.000
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	8968	1	-0.001	-2.380	0.000
Société Sens Inverse	9001	4	78,514.942	-67.722	4,646.899
Société SAMFI « SARL »	10310	4	66,303.254	-106.334	2,578.829
Société METALSHIP	7952	1	1.001	425.573	0.000
Société INTER FER FORGE	11537	1	1.000	-22.880	0.000
Société C.C.P.S	2922	1	1.001	-14.819	14.736
Société PROSID SUD	11403	2	309,246.313	-56.623	34,414.150
Société d'étude et de construction métallique	13605	2	2.000	0.000	0.000
Société INTERCHAUX	13986	5	2,338.024	-5.322	1,266.807
Société ROYAL OLIVE OIL	15540	1	212,455.225	0.000	22,247.136
Société TOUTALU	50774	6	108,755.272	-1.901	14,626.638
STE PIMA	53682	1	35,427.643	0.000	8,060.668
STE PRO PARTS	75421	1	1.000	0.000	0.000
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	2	53,150.596	0.000	1,127.978
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	3	78,894.323	0.000	12,160.697
STE ROYAL TRADING	78862	3	115,868.475	-547.169	8,963.748
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	82436	2	71,463.406	-1,442.284	7,593.252
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	4	139,593.029	0.018	22,542.143
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	145,561.865	-1.348	6,674.001
STE COPIA	75505	1	70,793.012	-12,351.039	2,664.742
STE PROREPAR	94146	3	4,679.819	0.000	2,331.175
STE PIMA RENTAL	77345	2	525,987.737	-6,935.723	16,121.644
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	1	50,303.260	0.000	7,685.095
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	1	168,253.279	0.000	8,238.373
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	2	74,911.654	-31.059	7,296.000
MOURABAHA et autres financements bancaires	-	147	34,081,332.411	0.000	2,737,903.011
Société Technique Industrielle et	3855	3	1,662,063.847	0.000	269,330.729

Commerciale					
Société INTERMETAL SA	2946	5	2,097,067.222	0.000	127,687.640
Société PROSID	6073	5	4,428,227.755	0.000	316,057.083
Société PROSID SUD	11403	21	2,719,880.485	0.000	305,710.825
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	13	254,998.583	0.000	42,298.891
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	5	1,658,035.380	0.000	148,369.381
Société SAMFI « SARL »	10310	1	831,031.924	0.000	74,948.219
Société TOUTALU	50774	17	651,861.007	0.000	51,386.745
STE MEDIKA TECH	62378	1	0.000	0.000	294.461
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	7	110,085.015	0.000	15,658.131
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	13	902,711.705	0.000	30,643.490
STE PRO PARTS	75421	4	77,517.540	0.000	9,598.574
STE ROYAL TRADING	78862	33	10,993,402.500	0.000	619,041.558
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	2	452,024.054	0.000	27,173.713
STE SITEL	8016	6	169,202.542	0.000	7,019.035
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	5	883,565.810	0.000	45,107.482
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	104710	1	166,292.292	0.000	13,730.608
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	2	461,106.913	0.000	4,484.251
COTUNAL	50759	2	2,590,730.483	0.000	318,922.186
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	2,971,527.354	0.000	310,440.009
TOTAL		259	37,327,716.709	-73,008.912	3,030,350.402

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. **HEDI BEN AYED** au 31 Décembre 2023 concernent **15** contrats IJARA et **82** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2023	Financement HT	En cours au 31/12/2023	Impayés au 31/12/2023	Produits au 31/12/2023	COMMISSIONS HTVA	TVA	COMM TTC
Financements IJARA	-	15	<u>2,068,632.75</u> 2	<u>1,791,318.37</u> 5	0.000	<u>102,305.287</u>	<u>4,450.000</u>	<u>845.500</u>	<u>5,295.500</u>
Société INTERMETAL SA	2946	1	187,680.622	160,071.615	0.000	16,188.943	250.000	47.500	297.500
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	1	53,818.227	41,769.816	0.000	3,358.860	250.000	47.500	297.500
Société Sens Inverse	9001	1	84,985.034	78,511.941	0.000	4,646.899	300.000	57.000	357.000
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	6073	3	452,056.424	332,241.138	0.000	34,486.564	800.000	152.000	952.000
Société SAMFI « SARL »	10310	1	69,811.084	66,300.254	0.000	2,578.829	300.000	57.000	357.000
Société TOUTALU	50774	1	101,870.000	87,765.706	0.000	11,118.738	500.000	95.000	595.000
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	1	53,019.067	52,143.013	0.000	492.735	300.000	57.000	357.000
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	1	42,085.580	38,857.080	0.000	4,405.709	250.000	47.500	297.500
STE ROYAL TRADING	78862	1	108,514.445	72,632.985	0.000	3,276.240	300.000	57.000	357.000
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	155,574.109	145,561.866	0.000	6,674.001	300.000	57.000	357.000
STE COPIA	75505	1	91,619.109	70,793.012	0.000	2,664.742	300.000	57.000	357.000
STE PIMA RENTAL	77345	1	488,001.000	476,416.670	0.000	4,174.654	300.000	57.000	357.000
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	1	179,598.051	168,253.279	0.000	8,238.373	300.000	57.000	357.000
Financements MURABAHA		82	<u>44,594,653.9</u> 04	<u>23,476,386.0</u> 23	0.000	<u>1,457,146.668</u>	<u>117,183.31</u> 0	<u>22,264.82</u> 9	<u>139,448.13</u> 9
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	2	3,109,125.76 0	0.000	0.000	119,434.330	7,772.814	1,476.835	9,249.649
Société INTERMETAL SA	2946	5	2,295,797.52 3	1,289,743.36 3	0.000	127,687.640	4,774.166	907.092	5,681.258

Société PROSID SUD	11403	9	2,032,174.82 0	1,037,479.47 8	0.000	119,434.330	10,160.874	1,930.566	12,091.440
ROYAL TRADING	78862	18	18,124,672.5 00	10,993,402.5 00	0.000	327,807.927	45,311.681	8,609.219	53,920.901
INNOV ALLIANCE TECH SA	56849	3	164,062.670	118,760.600	0.000	3,501.022	820.313	155.860	976.173
Société TOUTALU	50774	8	295,875.440	171,454.047	0.000	10,844.478	1,479.377	281.082	1,760.459
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	3	883,565.810	883,565.810	0.000	13,691.338	4,417.829	839.388	5,257.217
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	1	49,465.100	0.000	0.000	1,596.557	494.651	93.984	588.635
STE COTUNAL	50759	3	4,771,356.87 5	2,590,730.48 3	0.000	318,922.186	12,238.509	2,325.317	14,563.826
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	6,854,556.07 7	2,971,527.35 4	0.000	310,440.009	10,767.935	2,045.908	12,813.843
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	6073	1	1,190,869.00 0	1,190,869.38 0	0.000	11,137.180	2,977.173	565.663	3,542.835
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	13	1,333,231.20 0	902,711.705	0.000	30,643.490	3,333.078	633.285	3,966.363
STE PRO PARTS	75421	4	263,016.600	77,517.540	0.000	9,598.574	1,315.083	249.866	1,564.949
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	2	2,355,880.30 9	452,022.016	0.000	27,173.713	5,964.805	1,133.313	7,098.119
STE SITEL	8016	6	207,120.570	169,202.542	0.000	7,019.035	1,035.603	196.765	1,232.367
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	104710	1	200,000.000	166,292.292	0.000	13,730.608	2,000.000	380.000	2,380.000
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	2	463,883.650	461,106.913	0.000	4,484.251	2,319.418	440.689	2,760.108
TOTAL		97	46,663,286.6 56	25,267,704.3 98	0.000	1,559,451.955	121,633.31 0	23,110.32 9	144,743.63 9

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à **245 246 DT**.

Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **1 548 959 DT** et avec commission d'étude **13 388DT en TTC**. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à **321 000 DT**.

Conventions de financement conclues avec Mme. NAJIBA HAMROUNI :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à **1 280 000 DT** moyennant une marge égale à **97 600DT**. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à **97 600 DT**.

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs totalisent d'un montant de **11 012 660 DT** se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2023** à **67 500 DT**.
 - Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2023** à **56 425 DT**.
 - Une restitution de **738 323DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
 - Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2023** à **19 200 DT**.
 - Une restitution de **439 999DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
 - Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2023** à **12 596 DT**.
 - Une restitution de **560 275DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
 - Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2023** à **3 754 DT**.
 - Une restitution de **1 749 747DT** a été effectué au cours de l'année 2022
 - Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2023** à **10 515 DT**.
 - Une restitution de **298 997DT** a été effectué au cours de l'année 2022
 - Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**.
 - Une restitution totale a été effectué au cours de l'année 2022
- ✓ Les encours de fonds gérés au 31/12/2023 atteint un solde de **11 012 660DT**.

ASSURANCES ATTAKAFULIA

En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2023, avec la Société Assurance Attakafulia, Wifak Bank a constaté en 2023, parmi ses produits, des Commissions au titre des "contrats Ijara » pour la somme de 613 298 DT.

En application de ces mêmes conventions, Wifak Bank a constaté des charges au titre des Contrats "responsabilité civile et multirisques " pour la somme de 124 832 DT ainsi qu'au titre des Contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 56 366 DT et au titre des contrats « assurances maladie » pour la somme de 47 861 DT.

Wifak Bank a supporté, en 2023, une charge de 3 742 524 DT au titre de la rémunération des emprunts obligataires selon les principes islamiques émis par la Banque et souscrits par la société Assurance Attakafulia en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 pour un montant de 41 930 000 DT.

Wifak Bank a continué en 2023, à rémunérer les comptes de dépôts à vue rémunérés ouverts par la société Assurance Attakafulia antérieurement à l'exercice.

Les charges courues en 2023, par Wifak Bank, à ce titre, totalisent 84 642 DT et le solde de ces comptes s'élève, au 31 décembre 2023, à 753 242 DT.

La société Assurance Atakafulia a continué, en 2023, à placer ses excédents de liquidité auprès de Wifak Bank sous forme de contrats Istithmar. Les charges encourues en 2023, par Wifak Bank, au titre desdits contrats, totalisent 1 826 326 DT et le solde de ces placements s'élève, au 31 décembre 2023, à 35 900 000 DT.

La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT. Les charges encourus en 2023 totalisent un solde de 340 000 DT.

La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2023, est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de 305 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette égal à 5% des bénéfices nets à imputer sur l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 373 642 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de 1 066 123 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

- La rémunération du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2023 est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de 210 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général adjoint une rémunération variable (indemnité) nette égal à 8 mensualités à imputer sur l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 140 719 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de 364 425 DT.

En outre, le Directeur Général adjoint bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.

- La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 avril 2023 à :
 - ✓ Un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
 - ✓ Un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit et des comités de risques à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

* Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre

* Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 372 500 DT dont 225 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration. Les rémunérations revenant aux membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 63 750 DT.

Evènements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2023 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 1 461 526 756 Dinars et un résultat bénéficiaire de 7 472 846 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2023 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. QUESTIONS-CLES DE L'AUDIT

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions-clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature, donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2023 un solde de 995 896 901 Dinars, dans le bilan de la banque (68%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 13 597 461 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles-clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2023, à 109 103 991 Dinars, dont 55 348 703 Dinars proviennent de l'activité MOUREBHA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (79%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;

- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait suivant :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en date du 10 janvier 2023, une notification de contrôle social approfondi couvrant la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. Le 06 juin 2023, la banque a reçu les résultats de ce contrôle faisant dégager des cotisations complémentaires à payer pour un montant de 118 099,530 DT, outre les pénalités de retard qui seront déterminées à la date de paiement. A ce titre, la banque a constaté des provisions pour la totalité du montant notifié.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5. RAPPORT DE GESTION

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication

ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié certaines défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence procédurale de l'inventaire du matériel récupéré. Ces insuffisances ne sont pas susceptibles d'impacter notre opinion. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité, aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE
DES SOCIETES COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62
DE LA LOI 2016-48 – EXERCICE 2023**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

1- OPERATIONS CONCLUES AVEC LE GROUPE « HEDI BEN AYED » :

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2023, quinze (15) contrats IJARA et quatre-vingt-deux (82) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 46 663 288 DT. Les frais de dossiers et les produits y afférents, se sont élevés respectivement à 121 634 DT et 1 559 453 DT, se détaillant comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CTR	FINANCEM.	COMM.	ENCOURS 31/12/2023	PRODUIT 2023
FINANCEMENTS IJARA	15	2 068 632	4 450	1 791 319	102 307
SOCIETE INTERMETAL SA	1	187 681	250	160 072	16 189
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	53 818	250	41 770	3 359
SOCIETE SENS INVERSE	1	84 985	300	78 512	4 647
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	3	452 056	800	332 241	34 487
SOCIETE SAMFI « SARL »	1	69 811	300	66 300	2 579
SOCIETE TOUTALU	1	101 870	500	87 766	11 119
STE PLASTIC SIPA SUD	1	53 019	300	52 143	493
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	42 086	250	38 857	4 406
STE ROYAL TRADING	1	108 514	300	72 633	3 276
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	155 574	300	145 562	6 674
STE COPIA	1	91 619	300	70 793	2 665
STE PIMA RENTAL	1	488 001	300	476 417	4 175
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	179 598	300	168 253	8 238
FINANCEMENTS MOURABAHA	82	44 594 656	117 184	23 476 386	1 457 146
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	2	3 109 126	7 773	-	119 434
SOCIETE INTERMETAL SA	5	2 295 798	4 774	1 289 743	127 688
SOCIETE PROSID SUD	9	2 032 175	10 161	1 037 479	119 434
ROYAL TRADING	18	18 124 673	45 312	10 993 403	327 808
INNOV ALLIANCE TECH SA	3	164 063	820	118 761	3 501
SOCIETE TOUTALU	8	295 875	1 479	171 454	10 844
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	3	883 566	4 418	883 566	13 691
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	1	49 465	495	-	1 597
STE COTUNAL	3	4 771 357	12 239	2 590 730	318 922
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	6 854 556	10 768	2 971 527	310 440
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	1 190 869	2 977	1 190 869	11 137

STE PLASTIC SIPA SUD	13	1 333 231	3 333	902 712	30 643
STE PRO PARTS	4	263 017	1 315	77 518	9 599
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	2 355 880	5 965	452 022	27 174
STE SITEL	6	207 121	1 036	169 203	7 019
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	1	200 000	2 000	166 292	13 731
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	2	463 884	2 319	461 107	4 484
TOTAL	97	46 663 288	121 634	25 267 705	1 559 453

II- OPERATIONS RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS :

1- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MR. MOHAMED HEDI BEN AYED »

En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur « MOHAMED HEDI BEN AYED » d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT, moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 245 246 DT. Au 31/12/2023, l'encours de ce contrat s'élève à 3 269 637 DT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

2- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MR. MOHAMED SAIDANE »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé l'administrateur « MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB » par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 4 500 000 DT, moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec une commission d'étude de 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 321 000 DT. Au 31/12/2023, l'encours de ce contrat s'élève à 3 485 536 DT.

3- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MME NAJIBA HAMROUNI »

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé « MME NAJIBA HAMROUNI », par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à 1 280 000 DT, moyennant une marge égale à 97 600 DT et une commission d'étude de 7 616 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice 2023, se sont élevés à 97 600 DT. Ce crédit a été remboursé totalement courant l'année 2023.

4- CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE FONDS GERES, CONCLUES AVEC LA SOCIETE « WIFAK SICAR »

- a Le Conseil d'Administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT.
- b Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Au 31 décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 738 323 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 56 425 DT.

c Le Conseil d'Administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Au 31 décembre 2023,

le cumul des restitutions a atteint un montant de 439 999 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 19 200 DT.

d Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Au 31 décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 560 275 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 12 596 DT.

e Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Au 31 Décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 1 749 747 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 3 754 DT.

f Le Conseil d'Administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Au 31 décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 298 997 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 10 515 DT.

5- OPERATIONS CONCLUES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE « HEDI BEN AYED »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe MOHAMED HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Au 31/12/2023, les encours, les impayés ainsi que les produits générés en 2023, se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	EN COURS AU 31/12/2023	IMPAYES AU 31/12/2023	PRODUITS AU 31/12/2023
FINANCEMENTS IJARA	3 246 384	426	292 449
SOCIETE PROSID	364 551	-	43 764
SOCIETE ELECTRIA	3	-	97
SOCIETE INTERMETAL SA	502 657	-	52 957
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	46 965	-	1 142
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	19 701	-	3 233
SOCIETE TRANSIDER	1	-	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	-	-	-
SOCIETE SENS INVERSE	78 515	-	4 647
SOCIETE SAMFI « SARL »	66 303	-	2 579
SOCIETE METALSHIP	1	426	-
SOCIETE INTER FER FORGE	1	-	-
SOCIÉTÉ C.C.P.S	1	-	15
SOCIETE PROSID SUD	309 246	-	34 414
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	-
SOCIETE INTERCHAUX	2 338	-	1 267
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	212 455	-	22 247
SOCIETE TOUTALU	108 755	-	14 627
STE PIMA	35 428	-	8 061
STE PRO PARTS	1	-	-
STE PLASTIC SIPA SUD	53 151	-	1 128

INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	78 894	-	12 161
STE ROYAL TRADING	115 868	-	8 964
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	71 463	-	7 593
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	139 593	-	22 542
INDEPENDANT TRADING COMPANY	145 562	-	6 674
STE COPIA	70 793	-	2 665
STE PROREPAR	4 680	-	2 331
STE PIMA RENTAL	525 988	-	16 122
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	50 303	-	7 685
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	168 253	-	8 238
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	74 912	-	7 296
MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES	34 081 333	-	2 737 903
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	1 662 064	-	269 331
SOCIETE INTERMETAL SA	2 097 067	-	127 688
SOCIETE PROSID	4 428 228	-	316 057
SOCIETE PROSID SUD	2 719 880	-	305 711
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	254 999	-	42 299
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 658 035	-	148 369
SOCIETE SAMFI « SARL »	831 032	-	74 948
SOCIETE TOUTALU	651 861	-	51 387
STE MEDIKA TECH	-	-	294
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	110 085	-	15 658
STE PLASTIC SIPA SUD	902 712	-	30 643
STE PRO PARTS	77 518	-	9 599
STE ROYAL TRADING	10 993 403	-	619 042
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	452 024	-	27 174
STE SITEL	169 203	-	7 019
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	883 566	-	45 107
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	166 292	-	13 731
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	461 107	-	4 484
COTUNAL	2 590 730	-	318 922
INDEPENDANT TRADING COMPANY	2 971 527	-	310 440
TOTAL	37 327 717	426	3 030 352

6- OPERATIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE « ASSURANCES ATTAKAFULIA » :

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 18 Mai 2022, a autorisé l'acquisition de 95.9% du capital de la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA ».

- En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2022 avec la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté en 2023, parmi ses produits, des commissions au titre des contrats « IJARA » pour la somme de 613 298 DT.

- En application de ces mêmes conventions la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté des charges au titre des contrats "responsabilité civile " pour la somme de 124 832 DT et au titre des contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 56 366 DT et au titre des contrats "Assurance maladie " pour la somme de 47 861 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a supporté, en 2023, une charge de 3 742 524 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la banque et souscrits par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », en 2019, 2020, 2021, 2022, pour la somme totale de 41 930 000 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a continué, en 2023, à rémunérer les comptes de dépôts à vue ouverts par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » antérieurement à l'exercice.

A ce titre, les charges courues en 2023 par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », totalisent 84 642 DT. Au 31 décembre 2023. Le solde de ces comptes s'élève à 753 242 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a continué en 2023, à placer ses excédents de liquidité auprès de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sous forme de contrats ISTITHMAR. A ce titre, les charges encourues en 2023, totalisent 1 826 326 DT. Au 31 décembre 2023, le solde de ces placements s'élève à 35 900 000 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT. Au 31/12/2023, l'encours s'élève à 4 000 000 DT et les charges encourues en 2023 totalisent un solde de 340 000 DT.

- En 2022, la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2023, est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de 305 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette égal à 5% des bénéfices nets à imputer sur l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 373 642 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de 1 066 123 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale de l'assurance groupe, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

- La rémunération du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2023 est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de 210 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général adjoint une rémunération variable (indemnité) nette égal à 8 mensualités à imputer sur l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 131 784 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de 364 425 DT.

En outre, le Directeur Général adjoint bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.

La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 avril 2023 à :

- ✓ Un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
- ✓ Un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit et des comités de risques à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

- * Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
- * Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 372 500 DT dont 225 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration. Les rémunérations revenant aux membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 63 750 DT.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI